

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAXIME-DU-MONT-LOUIS  
MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE**

**4 AVRIL 2016**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Maxime-du- Mont-Louis, tenue le 4 avril 2016 à 20h00 à la salle du Conseil située au 1, 1<sup>ère</sup> avenue Ouest à Mont-Louis.

Sont présents : Serge Chrétien, maire  
Diane Dupuis, conseillère au siège # 1  
Marc Boucher, conseiller au siège # 2  
Germain Émond, conseiller au siège # 3  
Claude Laflamme, conseiller au siège # 4  
Mario Lévesque, conseiller au siège # 5  
Renaud Robinson, conseiller au siège # 6

Sont absents :

Tous formant quorum, sous la présidence de monsieur Serge Chrétien, maire.

Sont également présents:

Suzanne Roy, sec.-trés. et directrice générale  
Diane Gaumond, adj. à l'administration et sec.-trés. adjointe

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Adoption des procès verbaux :
  - a. Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2016
4. Acceptation des dépenses
5. Politique de soutien au développement local
  - a. Adoption
  - b. Création d'un Fonds réservé
  - c. Prolongation du délai de présentation des projets
6. Achat de magnésium liquide – Les Aménagements Lamontagne inc.
7. URLS – Campagne de membership 2016
8. Fonds de visibilité Éolien 2016
  - a. Northland Power
  - b. Cartier Énergie éolienne
9. Sports & Loisirs Gros-Morne – Subvention de fonctionnement annuel
10. Fédération des Villages-relais du Québec – Adhésion 2016-2017
11. CDSMML – Fête des voisins
12. Demandes diverses :
  - a. Service d'accueil des nouveaux arrivants – Location C.J.D.
  - b. Formation «Eaux usées»
13. Rapport des représentants municipaux aux différents comités
14. Période de questions
15. Levée de la session

**036-04-2016**

**ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Germain Émond,  
Appuyé de Marc Boucher  
et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé et que le point «Demandes diverses» demeure ouvert.

Proposition adoptée.

**037-04-2016**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Tous les membres déclarent avoir lu le procès-verbal de la session suivante :  
Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2016

Sur proposition de Mario Lévesque,  
Appuyé de Marc Boucher,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal soit adopté sans modification.

Proposition adoptée.

038-04-2016

**ACCEPTATION DES DÉPENSES**

Sur proposition de Diane Dupuis,  
Appuyée de Germain Émond,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil approuve les listes suivantes :

Comptes à payer, pour un total général de	19 549,42 \$
Comptes payés, pour un total général de	87 973,24 \$
Paiements par dépôt direct, pour un total général de	4 178 219,96 \$

Présentées aux membres du Conseil lors de la préséance.

La secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution.

Proposition adoptée.

039-04-2016

**POLITIQUE DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT LOCAL - ADOPTION**

Attendu que la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis a les pouvoirs d'établir une Politique de soutien au développement local en vertu des articles 92 et 92.1, 2<sup>e</sup> paragraphe de La Loi sur les compétences municipales ;

Considérant que la mission de la Politique de soutien au développement local est de soutenir des actions qui visent le développement durable et le mieux-être de notre collectivité et ayant un impact économique, communautaire et social sur notre territoire ;

Sur proposition de Diane Dupuis,  
Appuyée de Claude Laflamme,  
Il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis adopte la Politique de soutien au développement local déposée en annexe au Livre des Délibérations.

Proposition adoptée.

040-04-2016

**POLITIQUE DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT LOCAL – CRÉATION D'UN FONDS RÉSERVÉ**

Considérant la résolution 039-04-2016 adoptant la Politique de soutien au développement local ;

Considérant qu'il y a lieu de créer un Fonds réservé au bénéfice de la Politique de soutien développement local ;

Considérant que le Conseil municipal entend prévoir les crédits lors de la préparation des prévisions budgétaires pour l'année 2017;

Sur proposition de Mario Lévesque,  
Appuyée de Diane Dupuis,  
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise le prélèvement d'un montant de 10 000 \$ pour l'année 2016 du surplus général et le transfert des dits crédits dans un Fonds réservé à la Politique de soutien au développement local.

Proposition adoptée.

041-04-2016

**POLITIQUE DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT LOCAL – PROLONGATION DU DÉLAI DE PRÉSENTATION DE PROJETS**

Considérant que la Politique de soutien au développement local prévoit que les projets doivent être déposés au plus tard le 1<sup>er</sup> mars de chaque année ;

Considérant la date d'adoption de la dite Politique ;

Sur proposition de Claude Laflamme,  
Appuyée de Marc Boucher,  
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la date de remise des projets dans le cadre de la Politique de Soutien au développement local soit prolongée jusqu'au 13 mai, 16h00, pour l'année en cours.

Proposition adoptée.

**042-04-2016 ACHAT DE MAGNÉSIUM LIQUIDE – LES AMÉNAGEMENTS LAMONTAGNE INC.**  
Considérant que la MRC de La Haute-Gaspésie a procédé à un appel d'offres pour l'achat en commun pour le chlorure de calcium ou le magnésium liquide;

Considérant que le plus bas soumissionnaire est Les Aménagements Lamontagne inc. avec un prix de 375 \$ /mètre cube + taxes applicables;

Sur proposition de Renaud Robinson,  
Appuyée de Mario Lévesque,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la municipalité de St-Maxime-du-Mont-Louis confirme sa participation aux achats en commun 2016 de la MRC de la Haute-Gaspésie et autorise l'achat de 15,5 m<sup>3</sup> de magnésium liquide pour une somme de 5 812.50 \$ + taxes

La secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution. Les crédits sont disponibles au poste 02 32000521.

Proposition adoptée.

**043-04-2016 URLS – CAMPAGNE DE MEMBERSHIP 2016-2017**

Sur proposition de Mario Lévesque,  
Appuyée par Diane Dupuis,  
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité Saint-Maxime-du-Mont-Louis adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie--Iles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de 122 \$ représentant le coût de la cotisation annuelle;

QU'elle délègue les personnes suivantes pour la représenter à l'assemblée générale de l'Unité régionale loisir et sport : Marc Boucher et Renaud Robinson;

La secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution (poste 02 13000 494).

Proposition adoptée

**044-04-2016 FONDS DE VISIBILITÉ ÉOLIEN - NORTHLAND POWER**

**ATTENDU QU'**une somme de 5000 \$ a été remboursée au Fonds de visibilité éolien pour l'année 2015 ;

**ATTENDU QU'**à cette somme s'ajoute la contribution 2016 du promoteur Northland Power au montant de 31 717,23 \$ pour un total de 36 717,23 \$ à répartir entre les demandeurs ;

**CONSIDÉRANT QU'**un comité dûment formé de représentants de la communauté, de la municipalité et du promoteur a été mis en place pour analyser les projets annuels du « Fonds de visibilité » de Northland Power (Mont-Louis éoliennes S.E.C.) ;

**CONSIDÉRANT QUE** 20 organismes du milieu pourront bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de leurs projets ;

**EN CONSÉQUENCE,**

il est proposé par Marc Boucher,  
appuyée par Germain Émond,  
et résolu à l'unanimité :

QUE les membres présents du conseil entérinent le choix effectué le 11 mars 2016 par le comité d'analyse des projets annuels du Fonds de visibilité de Northland Power (Mont-Louis éoliennes S.E.C.) lequel se décrit comme suit :

### RÉSUMÉ

	Sommes allouées	
	Partie 1	Partie 2
Club Quad Les deux Phares		1 000 \$
Animation Jeunesse Haute-Gaspésie		1 500 \$
Association des pompiers volontaires	150 \$	1 200 \$
Association Chasse & Pêche Mont-Louis		4 000 \$
Club Lions Mont-Louis	250 \$	
CACI		500 \$

Loisirs Ruisseau des Olives inc.	200 \$	1 000 \$
Fabrique de Mont-Louis		2 000 \$
Maison pour aînés Mer & Montagnes		1 000 \$
Parc & Mer de Mont-Louis	150 \$	3 500 \$
Cercle des Fermières Mont-Louis	100 \$	3 500 \$
Fabrique de Gros-Morne		2 000 \$
Festival de Gros-Morne	150 \$	2 217.23 \$
Télé-Soleil		2 500 \$
Le Levier des Artisans		800 \$
La machine à Truc		2 000 \$
Sports & Loisirs Gros-Morne		2 000 \$
Maison L'Essentielle	300 \$	1 500 \$
Chevaliers de Colomb		2 000 \$
CDSMML	200 \$	1 000 \$
	1 500 \$	35 217.23 \$

**36 717.23 \$**

Le versement de l'aide financière sera confirmé par les représentants de Northland Power.

Proposition adoptée.

**045-04-2016**

### **FONDS DE VISIBILITÉ ÉOLIEN - CARTIER ÉNERGIE ÉOLIENNE**

**CONSIDÉRANT QU'**un comité dûment formé de représentants de la communauté et de la municipalité a été mis en place pour analyser les projets annuels du « Fonds de visibilité » de Cartier Énergie éolienne qui est **de 15 046.41 \$** pour l'année 2016;

**CONSIDÉRANT QUE 14** organismes du milieu pourront bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de leurs projets (parties 1 et/ou 2) ;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Marc Boucher,  
appuyé par Germain Émond,  
et résolu à l'unanimité :

QUE les membres présents du conseil entérinent le choix effectué le 11 mars 2016 par le comité d'analyse des projets annuels du Fonds de visibilité de Cartier Énergie éolienne et se décrit comme suit :

	<b>Sommes allouées</b>	
	<b>Partie 1</b>	<b>Partie 2</b>
CDSMML	200 \$	1 000 \$
La Machine à Truc	150 \$	1 000 \$
Association Chasse & Pêche	200 \$	1 000 \$
Télé Soleil		1 000 \$
Association Pompiers volontaires		800 \$
Fabrique Gros-Morne		1 000 \$
Le levier des artisans		800 \$
Cercle des Fermières (Centre de services)	100 \$	1 375 \$
Parc & Mer Mont-Louis	150 \$	1 221.41 \$
Maison l'Essentielle	300 \$	1 000 \$
Club Quad Les 2 Phares	150 \$	
Loisirs Ruisseau des Olives inc.	100 \$	1 350 \$
Festival Gros-Morne	150 \$	500 \$
Fabrique Mont-Louis		1 500 \$
	1 500 \$	13 546.41 \$
		15 046.41 \$

Le versement de l'aide financière sera confirmé par les représentants de Cartier Énergie Éolienne.

Proposition adoptée.

- 046-04-2016**      **SPORTS & LOISIRS GROS-MORNE INC. – SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2016**  
Considérant qu'un budget de 8000 \$ a été inscrit aux prévisions budgétaires 2016 au bénéfice de Sports & Loisirs Gros-Morne inc.;
- Sur proposition de Marc Boucher,  
Appuyée de Claude Laflamme,  
Il est résolu à l'unanimité :
- QUE la Municipalité autorise le versement d'une aide financière de 8 000 \$ à l'organisme Sports & Loisirs Gros-Morne inc. réparti en deux versements et remis à part égale en mars et octobre 2016.
- La secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution (poste 02 70290 970).
- Proposition adoptée
- 047-04-2016**      **FÉDÉRATION DES VILLAGES-RELAIS DU QUÉBEC – ADHÉSION**  
Considération que les frais d'adhésion à la Fédération des Villages-relais du Québec sont renouvelables pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017 ;
- Sur proposition de Marc Boucher,  
Appuyé de Claude Laflamme,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :
- QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise le renouvellement de l'adhésion à la Fédération des Villages Relais du Québec au coût de 575 \$ et en autorise le paiement.
- La secrétaire-trésorière certifie que les crédits sont disponibles au poste 0262300 494.
- Proposition adoptée.
- 048-04-2016**      **SERVICE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS – DEMANDE DE GRATUITÉ DE L'ACCÈS AU CENTRE JUDES DROUIN**  
Considérant que le service d'accueil des nouveaux arrivants demande la gratuité pour la tenue d'une activité «cabane à sucre» au Centre ;
- Considérant que la Municipalité à adopté une Politique administrative pour la location du Centre Judes Drouin ;
- Sur proposition de Claude Laflamme,  
Appuyée de Mario Lévesque  
Il est résolu à l'unanimité :
- QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis informe le Service d'accueil des nouveaux arrivants de la MRC de La Haute-Gaspésie que la demande est refusée.
- Proposition adoptée.
- 049-04-2016**      **FORMATION «EAUX USÉES»**  
Considérant que le Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (Q-2, r.34.1) prévoit, qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, toutes les activités reliées à l'opération et au suivi du fonctionnement d'une station d'épuration municipale devront être exécutées par du personnel qualifié ;
- Considérant que ce personnel devra être détenteur d'un certificat de qualification délivré en vertu de programmes de formation et de qualification professionnelle établis par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ;
- Considérant que le programme de formation spécifique en assainissement des eaux usées reconnu par Emploi-Québec est offert par le Collège Shawinigan ;
- Sur proposition de Claude Laflamme,  
Appuyée de Marc Boucher,  
Il est résolu à l'unanimité :
- Que la Municipalité Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise l'inscription des opérateurs Éric Daraïche et Guy Bernatchez à la formation reconnu par Emploi Québec pour permettre d'obtenir le certificat de qualification exigé dans le ROMAEU.

L'inscription au Collège Shawinigan et Emploi Québec totalise 2911 \$ par participant.

La secrétaire-trésorière certifie que les crédits sont disponibles au poste 02 41400454, formation T.E.U.

Proposition adoptée.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

**050-04-2016**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de Germain Émond, la séance est levée.

Je, Serge Chrétien, maire, atteste que la signature du présent procès verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

---

Serge Chrétien, maire

---

Suzanne Roy, d.g. et sec.- très.